

25^{ème} Festival International

Agneaux – Saint-Lô

RÈGLEMENT COMMUN aux 3 tournois.

Article 1 : Présentation

L'Association Club d'Echecs d'Agneaux – S'-Lô organise le 25^{ème} Festival International d'Agneaux, du 5 au 11 juillet 2025, au gymnase de l'Institut à Agneaux (50). Ce tournoi est ouvert à tout joueur titulaire d'une licence A pour la saison en cours auprès de la FFE ou ayant un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE, adoptées lors de son 93^{ème} congrès. Les appariements et classements sont assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8). Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence ou réglé leurs droits d'inscription. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit en prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

Article 3 : Horaires

Vérification des licences : jusqu'à 12^h00 le 05-07-2025.

Clôture des inscriptions : jusqu'à 12^h00 le 05-07-2025.

Voir l'annexe pour les dates et horaires des rondes

Les appariements sont affichés au plus tard 2h après la fin des parties.

Un arbitre est présent 30 minutes avant et après chaque ronde.

Article 4 : Droits d'inscriptions

Adulte : 62€, Jeune : 34€

Article 5 : Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0). Le départage entre les ex aequo est effectué par la performance, puis le Buchholz Tronqué (somme des points ajustés des adversaires, moins les deux plus faibles, calculée selon le logiciel PAPI)

Article 6 : Forfaits

Tout joueur apparié qui ne sera pas présent devant son échiquier dans un **délai maximum de 30mn** (trente minutes) après le moment où l'annonce du début de la ronde est faite par l'arbitre sera considéré comme forfait et devra en expliquer les raisons. Exclusion automatique après 1 forfait non signalé ou 2 forfaits non-excuses (à moins que l'arbitre n'en décide autrement). Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera signalé à la direction des tournois de la fédération française pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 8 : Nulle par accord mutuel

Pas de nulle par consentement mutuel en moins de 20 coups et moins d'une heure

Article 9 : Rappels

- Pendant la partie, il est interdit à un joueur d'avoir sur lui, dans l'espace de jeu, un quelconque appareil électronique. Il est toléré que de tels appareils soient dans le sac du joueur à condition qu'ils soient complètement éteints. Il est interdit à un joueur de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est évident qu'un joueur a apporté un tel appareil complètement éteint sur lui dans la salle de jeu il recevra un avertissement oral. Si un tel appareil n'est pas complètement éteint, le joueur sera déclaré perdant de sa partie. Si un tel appareil, porté par un spectateur, produit un son (sonnerie, alarme, vibreur), ce spectateur sera exclu de la salle de jeu. Les réclamations à ce sujet doivent être effectuées immédiatement à l'arbitre qui statuera ou en référera à l'arbitre principal. En cas de force majeure, toute utilisation d'un de ces appareils est soumise à l'autorisation de l'arbitre.
- Interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie. Analyse et blitz interdits dans la salle.
- Attitude convenable demandé. Éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Toute dégradation entraînera une exclusion

Article 10 : Arbitres

Arbitre Principal : Melvyn Decaen, Arbitre Open 2

Autres Arbitres : Hubert Benéteau, Arbitre Fide, Axelle Desmoulières, Arbitre Open 2, Nino Jolivet Le Rouet, Arbitre Open 1
Jean-François Jolly, Ievgenii Fedoryshyn, Arbitres Club

Article 11 : Jury d'appel

Jury d'appel : un jury sera constitué en cas de nécessité et comportera au moins :

- un organisateur
- deux joueurs internationaux (+ 1 suppléant)
- deux joueurs français (+ 1 suppléant)

Article 12 : Dispositif exceptionnel CANICULE

Dans le cas d'une éventuelle canicule impactant trop les conditions de jeu, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les horaires des rondes 3, 4, 6, 7, 8 à 8h45 du matin, au lieu de l'après-midi.

La décision à propos d'un tel changement sera annoncée au plus tard à l'ouverture de la précédente ronde.

Article 13 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE à chaque tournoi

25^{ème} OPEN INTERNATIONAL < 2000

Article B1 : Présentation

Ce tournoi est ouvert à tout joueur classé moins de 2000.

Article B2 : Règles et Appariements

Les appariements se font au Système Suisse accéléré.

Article B3 : Cadence

Cadence : 1h30 / 40 coups + 30mn + 30 sec par coup.

Article B4 : Répartition des prix

Les prix seront affichés au plus tard avant la 4^{ème} ronde.

5 prix en argent au classement général.

Tous les jeunes jusqu'à U16 sont récompensés.

Article B5 : La règle du Bye est appliquée dans ce tournoi

- 1 seul Bye autorisé / pas dans les 3 dernières rondes / les joueurs invités ne peuvent pas prendre de Bye
- il est demandé par le joueur lui-même, avant que la ronde précédente ne soit terminée et octroie un demi-point

16^{ème} OPEN des petits

Article C1 : Présentation

Ce tournoi est ouvert à tout joueur appartenant aux catégories U8 à U12 (nés de 2013 à 2020)

Article C2 : Règles et Appariements

Les appariements se font au Système Suisse.

Article C3 : Cadence

Cadence : 50mn + 10 sec par coup.

Article C4 : Répartition des prix

Tous les joueurs sont récompensés

21^{ème} OPEN International « Yves Coquereau »

Article A1 : Présentation

Ce tournoi est ouvert à tout joueur.

Article A2 : Règles et Appariements

Les appariements se font au Système Suisse.

Article A3 : Cadence

Cadence : 1h30 / 40 coups + 30mn + 30 sec par coup.

Article A4 : Droits d'inscriptions supplémentaire (par rapport à l'article 4)

Supplément pour les joueurs < 1900 (au 01/07/2025):

10€ pour un classement de 1800 à 1899, 30€ de 1600 à 1799 et 40€ pour un classement < 1600

Article A5 : Répartition des prix

Les prix seront affichés au plus tard avant la 4^{ème} ronde. 1^{er} prix garanti de 800€.

Article A6 : La règle du Bye est appliquée dans ce tournoi

- 1 seul Bye autorisé / pas dans les 3 dernières rondes / les joueurs invités ne peuvent pas prendre de Bye
- il est demandé par le joueur lui-même, avant que la ronde précédente ne soit terminée et octroie un demi-point

Horaire des Parties

Cérémonie d'ouverture : le 5 juillet à 14^h30

	Open <2000 Open Coquereau	Open des petits (U8-U12)
samedi 5 juillet	Ronde 1 à 15 ^h 00	Ronde 1 à 15 ^h 00
dimanche 6 juillet	Ronde 2 à 8 ^h 45 Ronde 3 à 14 ^h 30	Ronde 2 à 10 ^h 00 Ronde 3 à 14 ^h 30
lundi 7 juillet	Ronde 4 à 14 ^h 00	Ronde 4 à 14 ^h 00
mardi 8 juillet	Ronde 5 à 8 ^h 45 Ronde 6 à 14 ^h 30	Ronde 5 à 10 ^h 00 Ronde 6 à 14 ^h 30
mercredi 9 juillet	Ronde 7 à 14 ^h 00	Ronde 7 à 14 ^h 00
jeudi 10 juillet	Ronde 8 à 14 ^h 00	Ronde 8 à 14 ^h 00
vendredi 11 juillet	Ronde 9 à 8 ^h 45	Ronde 9 à 8 ^h 45

Cérémonie de clôture : le 11 juillet vers 15^h45